

# RUSF

## Réseau Universités Sans Frontières 38

*Nicolas* \*

**Le Rusf-38 est un collectif,  
affilié au Réseau national  
Universités Sans Frontières,  
qui se donne pour but  
de lutter contre les politiques  
xénophobes par le soutien  
actif à toute personne  
souhaitant entreprendre  
des démarches en vue  
de demeurer sur le territoire  
français, notamment  
pour des raisons politiques,  
de santé ou de formation.**

---

(\*) Rusf-38

**8** 000 étudiant-e-s étranger-ère-s sont inscrit-e-s dans les universités grenobloise. Si 2500 d'entre eux bénéficient des priviléges financiers et administratifs garantis par les programmes d'échange, les 5500 autres viennent suivre une formation à titre individuel ; ceux-là sont soumis à des sélections et des pressions de toutes sortes. Si, pour les premiers, des services entiers sont mobilisés, pour les autres en revanche, un seul bureau, créé il y a peu et ne comptant qu'une seule salariée, est censé assurer leur prise en charge. Et s'ils sont menacés d'expulsion, aucune structure instituée n'existe pour les défendre : ils sont livrés au sort que leur réserve la préfecture, qui s'arroge de droit de trier les bons et les mauvais éléments. La solidarité, lorsqu'elle existe, est aujourd'hui leur seul soutien.

Ainsi, que l'on contrôle - le plus souvent au faciès - et arrête des étudiants sur le campus, jusque dans leurs chambres, qu'ils soient enfermés, puis expulsés, ne semble pas gêner la communauté enseignante et étudiante. Entreprendre une formation dans le contexte universitaire local, marqué par l'anonymat et la sélection, représente déjà une lourde charge. Mais le poids écrasant imposé à ces étudiant-e-s précipite leurs difficultés, voire leur échec, qui fournissent ensuite l'argument aux autorités préfectorales pour procéder aux expulsions.



L'institution universitaire, pour sauvegarder son image de marque, sa compétitivité, ferme les yeux sur les inégalités entre, d'un côté, les étudiant-e-s financé-e-s et protégé-e-s par leurs droits, et de l'autre ces étudiant-e-s de troisième classe, triés depuis leur pays d'origine, et que leur situation administrative oblige à accepter les emplois les plus précaires, les logements les plus mauvais, et cela sans faire un faux pas dans leurs études.

Entretenir ces inégalités dans les faits, c'est accepter l'idée d'un enseignement incapable de se soustraire aux lois racistes, et c'est mâcher le travail du ministère des expulsions, qui forge l'identité de la nation en clôturant ses frontières, et qui voit dans la masse des étudiants des cibles faciles, isolées, pour parvenir à ses objectifs.

Le Rusf-38, comme d'autres à ses côtés, soutient les individus, étudiant-e-s ou non, menacé-e-s par la politique comptable et ses méthodes racistes dans leurs démarches administratives. Mais son combat ne s'arrête pas là. Parce que chaque individu, chaque travailleur-euse, chacun-e de nous est confronté à ce choix : serais-je de ceux qui balancent, de ceux qui cautionnent, de ceux qui obtiennent ? De ceux qui coopèrent et de ceux qui collaborent ?

Occuper les bureaux de la direction du Crous, c'était refuser que certains détournent leur statut de fonctionnaire pour coopérer, alors que d'autres l'exploitent pour résister. S'opposer

aux arrestations, c'est enrayer une machine qui, derrière leur liberté, réduit celle de toutes et tous. C'est aussi affirmer haut et fort que nous ne serons pas tou-te-s des flics, et que notre identité se nourrit d'autres idées : solidarité, anti-racisme, anti-fascisme.

**Nous n'en resterons pas là ■**

**<http://www.rusf.org/>**